

SEANCE DU
26 AVRIL 2023

Nombre de conseillers en exercice :
71

Nombre de conseillers présents :
55

Date de convocation :
20 avril 2023

Date d'affichage :
27 avril 2023

OBJET :
Affectation des résultats 2022
(pour tous les budgets)

Nombre de Conseillers ayant pris
part au vote : 69

Nombre de Conseillers ayant voté
pour : 69

Nombre de Conseillers ayant voté
contre : 0

Nombre de Conseillers s'étant
abstenus : 0

Nombre de Conseillers :

- **ayant donné pouvoir : 14**
- **n'ayant pas donné pouvoir : 2**

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, le 26 avril à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle de l'Alto - 71200 LE CREUSOT, sous la présidence de **M. David MARTI, président**

ETAIENT PRESENTS :

M. Jean-François JAUNET - Mme Isabelle LOUIS - M. Jérémy PINTO - Mme Monique LODDO - M. Guy SOUVIGNY - M. Philippe PIGEAU - Mme Montserrat REYES - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Cyril GOMET - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Daniel MEUNIER

VICE-PRESIDENTS

Mme Viviane PERRIN - Mme Alexandra MEUNIER - M. Noël VALETTE - M. Michel CHARDEAU - M. Alain BALLOT - M. Charles LANDRE - M. Jean-Paul BAUDIN - Mme Jeanne-Danièle PICARD - M. Denis BEAUDOT - M. Jean GIRARDON - M. Denis CHRISTOPHE - Mme Laëtitia MARTINEZ - Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET - M. Gérard DURAND - M. Felix MORENO - M. Lionel DUPARAY - M. Philippe PRIET - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Yohann CASSIER - M. Gilbert COULON - M. Marc MAILLIOT - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Jean PISSELOUP - M. Marc REPY - M. Jean-Paul LUARD - M. Laurent SELVEZ - M. Roger BURTIN - M. Bernard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Christophe DUMONT - M. Daniel DAUMAS - M. Armando DE ABREU - M. Bernard FREDON - Mme Chantal LEBEAU - M. Didier LAUBERAT - Mme Barbara SARANDAO - Mme Gilda SARANDAO - M. Abdoukader ATTEYE - Mme Paulette MATRAY - M. Gérard GRONFIER - Mme Salima BELHADJ-TAHAR

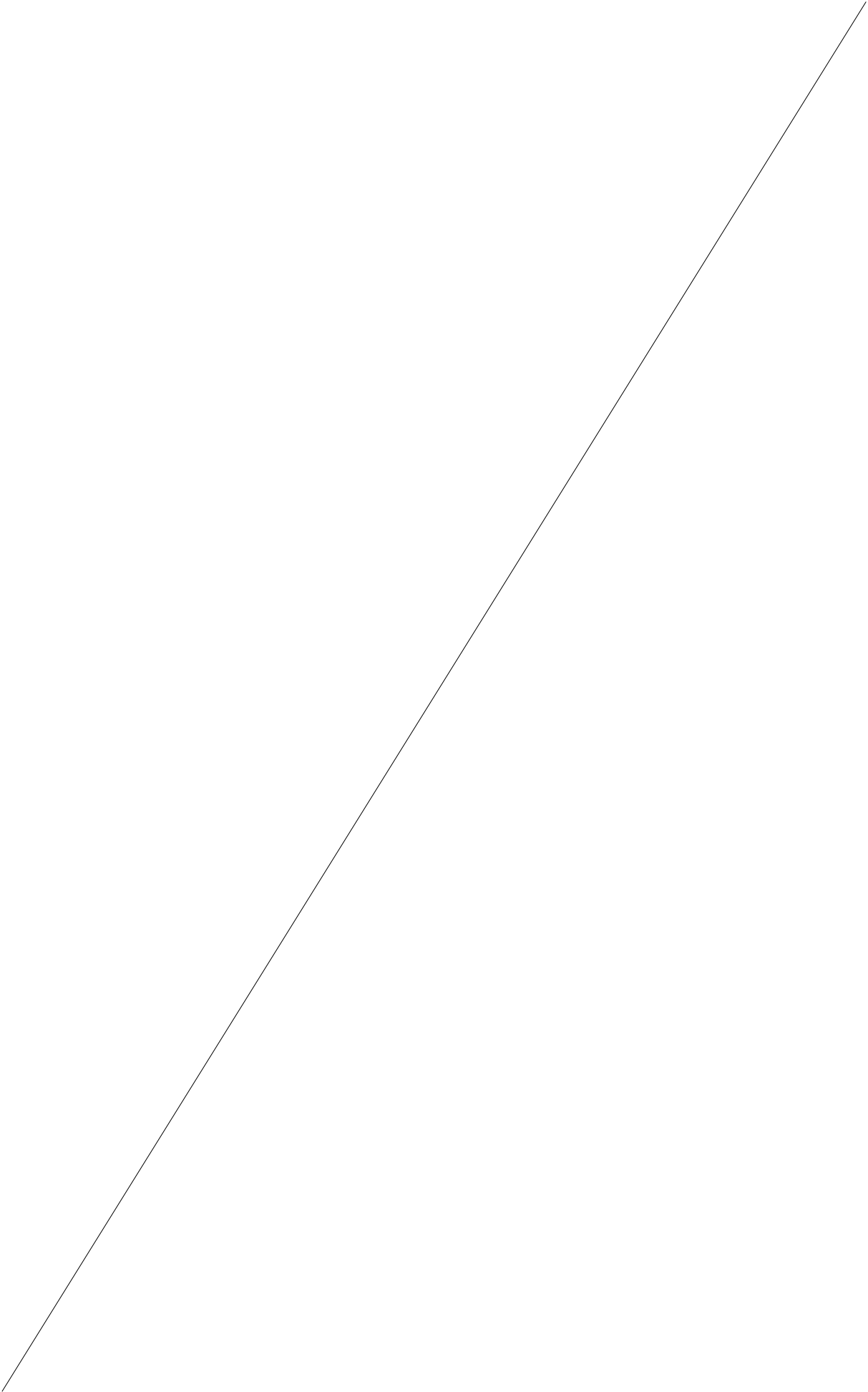
CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

M. Sébastien CIRON
M. Frédéric MARASCIA
M. CHAVOT (pouvoir à M. Michel CHARDEAU)
Mme BLONDEAU (pouvoir à M. Bernard DURAND)
Mme FRIZOT (pouvoir à M. Roger BURTIN)
Mme JARROT (pouvoir à Mme Christelle ROUX-AMRANE)
Mme MATHOS (pouvoir à M. Guy SOUVIGNY)
Mme GIRARD-LELEU (pouvoir à Mme Monique LODDO)
Mme GHULAM NABI (pouvoir à M. Lionel DUPARAY)
M. TRAMOY (pouvoir à M. Gérard GRONFIER)
M. BUISSON (pouvoir à M. Jean-Paul LUARD)
M. SALCE (pouvoir à M. Bernard FREDON)
M. COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS)
M. GRAND (pouvoir à M. Jean-Marc FRIZOT)
Mme LEMOINE (pouvoir à M. Jean-François JAUNET)
M. GANE (pouvoir à Mme Montserrat REYES)

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme Jeanne-Danièle PICARD



Le rapporteur expose :

« Après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2022, il convient d'affecter le résultat de fonctionnement pour tous les budgets comme suit :

Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022	
Budget Principal	
Résultat de fonctionnement	
A/ Résultat de l'exercice	11 217 531,26
B/ Résultats antérieurs reportés	4 486 012,75
C/ Résultats à affecter	15 703 544,01
=A+ B (hors restes à réaliser)	
D/ Solde d'exécution d'investissement N-1	
D 001 (besoin de financement)	7 463 214,28
R 001 (excédent de financement)	
E/ Solde des restes à réaliser d'investissement	
Besoin de financement	369 898,49
Excédent de financement	
F/ Besoin de financement d'investissement (=D+E)	7 833 112,77
Affectation	15 703 544,01
Affectation en réserve R 1068 en investissement	7 833 112,77
(Au minimum couverture du besoin de financement F)	
Report excédent de fonctionnement R 002	7 870 431,24

Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022	
Budget eau potable	
Résultat de fonctionnement	
A/ Résultat de l'exercice	1 285 300,98
B/ Résultats antérieurs reportés	4 114 971,89
C/ Résultats à affecter	5 400 272,87
=A+ B (hors restes à réaliser)	
D/ Solde d'exécution d'investissement N-1	
D 001 (besoin de financement)	3 046 047,80
R 001 (excédent de financement)	

<u>E/ Solde des restes à réaliser d'investissement</u>	
Besoin de financement	95 874,30
Excédent de financement	
F/ Besoin de financement d'investissement (=D+E)	3 141 922,10
<u>Affectation</u>	5 400 272,87
Affectation en réserve R 1068 en investissement	3 141 922,10
(Au minimum couverture du besoin de financement F)	
Report excédent de fonctionnement R 002	2 258 350,77

Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022	
Budget assainissement collectif	
Résultat de fonctionnement	
<u>A/ Résultat de l'exercice</u>	200 602,83
<u>B/ Résultats antérieurs reportés</u>	1 459 137,91
<u>C/ Résultats à affecter</u>	1 659 740,74
=A+ B (hors restes à réaliser)	
<u>D/ Solde d'exécution d'investissement N-1</u>	
D 001 (besoin de financement)	447 382,25
R 001 (excédent de financement)	
<u>E/ Solde des restes à réaliser d'investissement</u>	
Besoin de financement	101 107,24
Excédent de financement	
F/ Besoin de financement d'investissement (=D+E)	346 275,01
<u>Affectation</u>	1 659 740,74
Affectation en réserve R 1068 en investissement	346 275,01
(Au minimum couverture du besoin de financement F)	
Report excédent de fonctionnement R 002	1 313 465,73

Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022	
Budget assainissement non collectif	
Résultat de fonctionnement	
<u>A/ Résultat de l'exercice</u>	21 723,08
<u>B/ Résultats antérieurs reportés</u>	351 564,74
<u>C/ Résultats à affecter</u>	373 287,82
=A+ B (hors restes à réaliser)	
<u>D/ Solde d'exécution d'investissement N-1</u>	
D 001 (besoin de financement)	30 137,00
R 001 (excédent de financement)	
<u>E/ Solde des restes à réaliser d'investissement</u>	

Besoin de financement	
Excédent de financement	
F/ Besoin de financement d'investissement (=D+E)	0,00
<u>Affectation</u>	373 287,82
Affectation en réserve R 1068 en investissement	0,00
(Au minimum couverture du besoin de financement F)	
Report excédent de fonctionnement R 002	373 287,82

Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022	
Budget transports	
Résultat de fonctionnement	
<u>A/ Résultat de l'exercice</u>	519 772,08
<u>B/ Résultats antérieurs reportés</u>	2 200 326,50
<u>C/ Résultats à affecter</u>	2 720 098,58
=A+ B (hors restes à réaliser)	
<u>D/ Solde d'exécution d'investissement N-1</u>	
D 001 (besoin de financement)	
R 001 (excédent de financement)	1 033 477,89
<u>E/ Solde des restes à réaliser d'investissement</u>	
Besoin de financement	
Excédent de financement	
F/ Besoin de financement d'investissement (=D+E)	0,00
<u>Affectation</u>	2 720 098,58
Affectation en réserve R 1068 en investissement	0,00
(Au minimum couverture du besoin de financement F)	
Report excédent de fonctionnement R 002	2 720 098,58

Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022	
Budget ZA Coriolis	
Résultat de fonctionnement	
<u>A/ Résultat de l'exercice</u>	0,00
<u>B/ Résultats antérieurs reportés</u>	0,00
<u>C/ Résultats à affecter</u>	0,00
=A+ B (hors restes à réaliser)	
<u>D/ Solde d'exécution d'investissement N-1</u>	
D 001 (besoin de financement)	-940 980,00
R 001 (excédent de financement)	

<u>E/ Solde des restes à réaliser d'investissement</u>	
Besoin de financement	
Excédent de financement	
F/ Besoin de financement d'investissement (=D+E)	-940 980,00
<u>Affectation</u>	0,00
Affectation en réserve R 1068 en investissement	0,00
(Au minimum couverture du besoin de financement F)	
Report excédent de fonctionnement R 002	0,00

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- Décide d'affecter les résultats de la manière suivante :

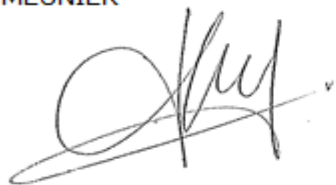
- Pour le Budget Principal, l'excédent de fonctionnement de 15 703 544,01 € est maintenu au compte 002, résultat de fonctionnement reporté, pour 7 870 431,24 € et le solde affecté au compte 1068 pour 7 833 112,77 €.
- Pour le Budget Transports, l'excédent de fonctionnement de 2 720 098,58 € est maintenu au compte 002, résultat de fonctionnement reporté.
- Pour le Budget assainissement collectif, l'excédent de fonctionnement de 1 659 740,74 € est maintenu au compte 002, résultat de fonctionnement reporté, pour 1 313 465,73 € et le solde affecté au compte 1068 pour 346 275,01 €.
- Pour le Budget eau potable, l'excédent de fonctionnement de 5 400 272,87 € est maintenu au compte 002, excédent de fonctionnement reporté, pour 2 258 350,77 € et le solde affecté au compte 1068 pour 3 141 922,10 €.
- Pour le Budget assainissement non collectif, l'excédent de fonctionnement de 373 287,82 € est maintenu au compte 002, résultat de fonctionnement reporté.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 27 avril 2023
et publié, affiché ou notifié le 27 avril 2023

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

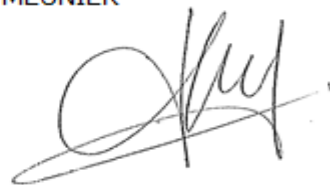
LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,

Daniel MEUNIER

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'D' followed by 'MEUNIER' in a cursive script. A horizontal line is drawn across the bottom of the signature.

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,

Daniel MEUNIER

A handwritten signature in black ink, identical to the one on the left, consisting of a large, stylized 'D' followed by 'MEUNIER' in a cursive script. A horizontal line is drawn across the bottom of the signature.